

## Fiche

Les **suffixes**, outre le fait qu'ils peuvent déterminer la catégorie grammaticale du mot qu'ils constituent, peuvent aussi être regroupés selon leur sens.

• Un **suffixe** en *-oir* ou *-oire* est nominal et désigne souvent :

- un instrument, une machine ou un objet fonctionnel ;

Ex. : *arrosoir*, *bougeoir*, *baignoire*, *armoire*, *balançoire*, etc.

- un lieu de fabrication, d'exercice ou de vente.

Ex. : *fumoir*, *laboratoire*, *oratoire*, *purgatoire*, etc.

• Un **suffixe** en *-ote* ou *-otte* peut être nominal et, en ce cas :

- être un diminutif ;

Ex. : *galiote*, *loupiote* (familier), etc.

- rendre un mot péjoratif ;

Ex. : *jugeote*, *parlote* (*parlotte*), *camelote*, etc.

- désigner des habitants de ville ou de pays.

Ex. : *chypriote*, *cairote*, etc.

• Un **suffixe** en *-ote* ou *-otte* peut aussi être un élément d'un **adjectif** et, en ce cas, c'est un **diminutif péjoratif**.

Ex. : *pâlotte*, *fiérote*, etc.

• Un **suffixe** en *-ette* sera le plus souvent un **diminutif** nominal ou adjectival.

Ex. : *côtelette*, *fillette*, *gentillette*, etc.